

# Dossier de presse



**SEMAINE DE L'EAU 2009 : RENDEZ-VOUS A GARONNE**

Les 16, 17, 19 et 20 mars 2009 à Couthures sur Garonne

**Conférence de presse**  
**lundi 9 mars à 14h00**  
**Salle Boudon – Hôtel du Département à Agen**

**LOT-ET-GARONNE**   
Conseil général

# SOMMAIRE

<b>1. Le contexte</b>	<b>3</b>
1.1. Qu'est ce que la Convention éducative ?	3
1.2. La préservation de l'eau	4
1.3. L'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD)	5
<b>2. La Semaine de l'eau : Rendez-vous à Garonne</b>	<b>6</b>
2.1. Quels objectifs pour quels publics ?	6
2.2. Programme de l'opération	7

# 1. Le contexte

Dans le cadre de sa politique territoriale de développement durable, de la Convention éducative qui le lie à l'Inspection académique, et de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars<sup>1</sup>, le Conseil général de Lot-et-Garonne organise « La semaine de l'eau : rendez-vous à Garonne », les 16, 17, 19 et 20 mars 2009, à Couthures sur Garonne.

A la suite de l'intégration des activités environnementales de l'Agence de l'environnement et du cadre de vie (ADEC AV), le Conseil général a souhaité maintenir les partenariats autour des actions éducatives et thématiques départementales incluses dans la Convention éducative :

- La Semaine de l'eau : Rendez-vous à Garonne - du 16 au 20 mars 2009
- Valorisons nos déchets - 6 et 7 avril 2009
- Parcours des déchets - sur l'année scolaire
- Parcours du développement durable - sur l'année scolaire
- Terroir et environnement - sur l'année scolaire
- Journées de l'arbre et de la forêt en forêt landaise - 16 et 17 novembre 2009

## 1.1. Qu'est ce que la Convention éducative ?

La Convention éducative se traduit par un partenariat dans le domaine de l'éducation avec l'Inspection académique. Il se manifeste par l'élaboration, tous les ans, d'un programme d'actions proposé aux élèves pendant le temps scolaire dans les domaines de l'environnement, du patrimoine, de la culture, des sciences et du sport.

Ce partenariat, formalisé dans le cadre d'une Convention éducative, autorise :

- une meilleure connaissance de l'activité et des attentes exprimées par chaque interlocuteur,
- une meilleure lisibilité et structuration des actions puis leur intégration dans une politique cohérente,
- une harmonisation des principes d'intervention de l'Etat (Education nationale : programmes officiels) et du Département sur les mêmes projets,
- la garantie d'une coopération et d'un engagement suivis sur des programmes pluriannuels.

**La participation du Conseil général s'opère principalement par la prise en charge des frais d'animation et d'intervenants agréés, des frais de transports des élèves sur les lieux des activités et de la billetterie pour diverses actions.**

Ce programme s'enrichit régulièrement de plusieurs offres. L'année dernière a notamment marqué la mise en place de projets d'intérêt départementaux. Cette démarche vise à l'amplification des projets pluridisciplinaires et transversaux qui permettent à plusieurs classes de niveaux différents de travailler sur un même thème.

---

<sup>1</sup> L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 22 décembre 1992 une résolution qui déclara le 22 mars de chaque année « Journée mondiale de l'eau », ayant entre autres objectifs la sensibilisation à l'eau.

Ainsi, cette nouvelle Convention éducative propose trente-deux offres de découvertes aux enseignants du département se répartissant comme suit :

- Patrimoine : 11 actions
- Animation culturelle : 8 actions
- Sport : 5 actions
- Sorties pédagogiques : 2 actions
- Environnement et culture scientifique et technique : 6 actions

Depuis la création de la Convention éducative, près de 300 000 élèves du Lot-et-Garonne ont pu bénéficier de ce dispositif.

A titre d'exemple, en 2008, les élèves ont ainsi participé à différentes actions qu'elles soient culturelles (« Autour du livre », « Ecole et cinéma »), scientifiques (« Parcours sciences - Astronomie à l'observatoire de Montayral ») ou patrimoniales (« Parcours gallo-romain »)...

## **1.2. La préservation de l'eau**

La Terre est à 72 % recouverte d'eau. 97 % de cette eau est salée et 2 % emprisonnée dans les glaces. Il ne reste qu'1% d'eau pour les besoins humains, inégalement réparti selon les régions du globe, en plus de l'augmentation de la population mondiale, des inégalités d'approvisionnement et de la dégradation de sa qualité.

Source de vie, élément vital, utilisée dans toutes les activités humaines, l'eau est un produit de l'économie, un enjeu social et un élément majeur de l'environnement. La protection de ce bien commun fait l'objet de nombreuses lois, activités et compétences selon les territoires.

**Aussi, le département de Lot-et-Garonne a été façonné en grande partie par l'eau, il est riche de ses ressources en eau qu'il convient de connaître et de préserver. Il est doté de sites et de structures propices au développement de la conscience citoyenne en terme d'environnement.**

Au sein de la Direction de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement du Conseil général, la cellule hydraulique agricole, la cellule d'assistance technique pour l'entretien des rivières, le service d'assistance technique aux exploitants des stations d'épuration et la cellule alimentation en eau potable interviennent sur diverses problématiques liées à l'eau :

- la création de ressources en eau liées à l'activité agricole,
- l'élaboration de plan de gestion des étiages
- l'aménagement des rivières,
- la qualité de l'eau,
- la lutte contre les inondations,
- l'assainissement des communes,
- l'appui financier et technique des programmes de travaux d'assainissement et d'eau potable (stations d'épuration, réseaux, traitement des boues).

**Dans les mois à venir, le Conseil général mettra en place un schéma départemental de l'eau qui définira la politique de l'eau à mener sur l'ensemble du département. Il sera élaboré en concertation avec tous les acteurs de l'eau, présents sur le territoire et déclinera localement les prescriptions nationales et internationales.**

Ce schéma départemental de l'eau débouchera sur la définition de quatre à cinq orientations sur le département, qui correspondent aux priorités du territoire, afin d'établir un programme d'actions à moyen terme (10 à 15 ans).

A ce stade de la réflexion, ces priorités pourraient être :

- favoriser le développement de réserves de stockage en eau pour le milieu et l'activité économique,
- reconquérir la qualité biologique des eaux des cours d'eau en amont des bassins versants
- reconquérir la fonctionnalité des zones humides pour lutter contre les inondations
- développer le potentiel d'usines de potabilisation pour instaurer un moratoire sur les prélèvements en nappes profondes.

### **1.3. L'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD)**

L'EEDD s'adresse à tous les publics. Elle vise à former les individus mais aussi à avoir un impact sur l'environnement. Ses actions ont également pour rôle d'accompagner les politiques publiques.

Le Conseil général développe une politique départementale EEDD encouragée par :

- l'article 8 de la Charte de l'environnement de 2004<sup>2</sup>, qui dispose : « *l'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'existence des droits et devoirs définis par la présente Charte* ».
- la Charte régionale d'éducation à l'environnement qu'il est en train de ratifier<sup>3</sup>.

Grâce à la mise en place d'un Service Développement Durable, le Département propose des actions destinées à favoriser une culture du développement durable :

#### **Construire un projet départemental d'EEDD**

Le département de Lot-et-Garonne souhaite impliquer les associations et les partenaires institutionnels lot-et-garonnais concernés dans la construction et la structuration de l'EEDD, en vue de la signature collective d'un document d'orientations partagées.

#### **Soutien aux associations d'EEDD**

Le domaine associatif est l'un des piliers de l'EEDD. Fortes d'un savoir-faire important dans ce domaine, les associations sont de plus en plus nombreuses à nouer des partenariats avec la collectivité.

#### **Actions d'EEDD en direction de tous les publics**

Pour informer les publics des enjeux et des initiatives du développement durable, mais aussi pour agir, différentes manifestations seront organisées au cours de l'année :

- Rencontres de l'environnement et du développement durable, Conférence-débat – jeudi 2 avril 2009 à 19h30 - Espace culturel Lapoujade - Le Passage (grand public)
- Coordination de la Semaine nationale du développement durable - du 1er au 7 avril 2009 (grand public)
- Les actions éducatives et thématiques départementales incluses dans la Convention éducative, dont La Semaine de l'eau (public scolaire)

---

<sup>2</sup> Introduite dans le préambule de la Constitution française

<sup>3</sup> Par décision de la Commission permanente du 18 juillet 2008 qui a autorisé le Président à le faire.

## 2. La Semaine de l'eau : Rendez-vous à Garonne

### 2.1. Quels objectifs pour quels publics ?

L'objectif est de sensibiliser les jeunes scolaires à la **gestion et la protection de l'eau en Lot-et-garonne** : faune et flore aquatiques, eau potable et assainissement, crues et inondations... Afin de sensibiliser les élèves à cette thématique, différents ateliers s'articuleront autour de l'eau : certains en salle, d'autres « sur le terrain », afin que les enfants puissent trouver des points d'accroches divers et des activités ludiques, concrètes et pédagogiques.

La manifestation est **gratuite et ouverte à tous les scolaires lot-et-garonnais** des écoles élémentaires du CE2 au CM2, des collèges, lycées, maisons familiales et rurales et instituts médico-pédagogiques et éducatifs.

Les transports aller/retour peuvent être pris en charge par le Conseil général dans le cadre du dossier d'action d'ouverture (DAO) inclus dans la Convention éducative. Le projet fait l'objet d'une validation pédagogique des Inspecteurs de l'Education nationale, qui le transmettent alors à la Direction de l'Education, de la Culture et des Sports du Conseil général.

Au total, 16 classes ayant un projet pédagogique relatif à l'eau seront accueillies. A raison de 4 classes par jour, **365 élèves** du CP à la 5<sup>ème</sup> ont pu s'inscrire :

Lundi 16 mars (104 élèves)	Mardi 17 mars (91 élèves)	Jeudi 19 mars (73 élèves)	Vendredi 20 mars (97 élèves)
2 classes de l'école primaire de Marcellus (20 élèves de CE1 au CE2 et 24 élèves de CM1 au CM2)	2 classes de l'école primaire de Foulayronnes (51 élèves de CM1)	1 classe de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) de Pont-du-Casse (7 élèves de CE2 au CM1)	1 classe de l'école primaire de La Croix Blanche (27 élèves de CE1 à CE2)
2 classes du collège Anatole France de Villeneuve-sur-Lot (60 élèves de 5 <sup>ème</sup> )	2 classes de l'école primaire de Fourques-sur-Garonne (22 élèves de CE2 au CM1 et 18 élèves de CM2)	1 classe de l'école primaire de Castella (14 élèves de CP)	2 classes de l'école primaire Jean Macé de Tonneins (23 élèves de CE2 au CM1 et 23 élèves de CM1 au CM2)
		2 classes de l'école primaire de Gontaud-de-Nogaret (26 élèves de CE2 au CM1 et 26 élèves de CM1 au CM2)	1 classe du collège du Mas d'Agenais (24 élèves de 6 <sup>ème</sup> )

*NB : En dépit de la grève nationale prévue le 19 mars 2009, les enseignants et élèves inscrits seront présents à Couthures sur Garonne et se sont engagés à suivre les ateliers.*

**Divers documents pédagogiques seront remis à chaque classe**, afin de donner une suite pédagogique à la rencontre :

- Livrets Robin'o offerts par Véolia Eau
- Brochures réalisées par l'Office National de l'eau et des Milieux Aquatique (Découvre la vie des poissons / Découvre la rivière et son milieu / Découvre la vie de la rivière / Découvre comment préserver la rivière et les poissons / Oh voilà l'eau / L'eau domestiquée / Fiches pédagogiques sur l'eau) mises à disposition par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

**La municipalité de Couthures sur Garonne** prête plusieurs salles pour accueillir les ateliers et le matériel nécessaire pour que cette opération se déroule dans les meilleures conditions. Elle offre également le vin d'honneur pour le point presse prévu le 17 mars.

**L'Office de Tourisme du Val de Garonne rend disponible le Musée Gens de Garonne** pour présenter le spectacle muséographique.

## **2.2. Programme de l'opération**

Les ateliers qui accueilleront les classes d'élèves se veulent complémentaires et tournants. Ainsi, chaque participant pourra bénéficier intégralement des activités mises à leur disposition. Validés par l'Inspection d'académie et oscillants entre 45 minutes à 1 heure, les ateliers sont animés par des partenaires professionnels.

### Les ateliers en extérieur

**Des poissons et des hommes** : Observation de la Garonne, présentation des grands migrateurs de la Garonne (esturgeon européen, alose feinte, saumon atlantique, truite de mer, anguille, lamproies marine et fluviatile) et des menaces qui pèsent sur ces espèces (surpêche, barrages, extractions, pollutions humaines...).

Atelier piloté par la Réserve naturelle de la frayère d'alose

**Comme un poisson dans l'eau** : Découverte de la Garonne dans le milieu naturel (bassin versant, eaux courantes et stagnantes, caractéristiques de ce cours d'eau...), de la diversité de la faune et de la flore aquatiques (stades de développement des poissons, différentes espèces et adaptations morphologiques de chacune en fonction de leur écologie...). Initiation à l'activité pêche.

Atelier piloté par la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA)

**Des plantes pour nettoyer l'eau !** : Visite d'une station d'épuration, découverte du traitement d'épuration des eaux usées par filtres à roseaux, méthode écologique et naturelle.

Atelier piloté par la Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE) du Conseil général

## Les ateliers en salle

**Au cœur des crues :** Embarquement pour un spectacle muséographique conté et interactif de 45 minutes au cœur des crues, témoignages émouvants et authentiques de la vie des Gens de Garonne pour vivre en direct les caprices du fleuve, en jouant sur les décors, les effets spéciaux, les films, le son et le relief.

Atelier piloté par le Musée Gens de Garonne

**Bar à eau :** Amener les enfants à découvrir le goût que l'eau peut avoir quand elle est « dénaturée ». Le principe est de mettre un sirop (fraise, menthe, anis, citron vert...) et d'y ajouter un colorant alimentaire. Les enfants doivent découvrir, en fonction de la couleur, le composant (sirop) qui se trouve dans l'eau pour développer leur odorat et leur goût. A l'aide de visuels et d'expériences, les cycles de l'eau (naturelle et de l'eau potable) seront présentés.

Atelier piloté par Véolia eau

**L'eau pour tous, tous pour l'eau ! :** 12 panneaux pour une alphabétisation sur l'eau (cycle de l'eau, répartition, états de l'eau, potabilisation, épuration, utilisations...)

Atelier libre, sur une exposition prêtée par la CASDEN, banque coopérative des personnels de l'éducation nationale

## Contacts presse :

**Yannick Lemarchand, Directeur de la Communication**

tél. : 05 53 69 42 45 / 06 86 07 46 04 / [valemarc@cq47.fr](mailto:valemarc@cq47.fr)

**Véronique Délery, Attachée de presse**

tél. : 05 53 69 42 88 / [vedelery@cq47.fr](mailto:vedelery@cq47.fr)